

INFO CGT

Négociations LDC Bourgogne

Accord Égalité professionnelle entre les Femmes & les Hommes

Les documents fournis par la direction font ressortir des inégalités flagrantes entre les F & les H.

1^{er} thème : la rémunération.

Il existe actuellement un écart salarial d'environ 300 000 € entre la rémunération des femmes et des hommes à LDC Bourgogne. A la défaveur des femmes bien évidemment !

Pour commencer à corriger cette inégalité (*sans la supprimer complètement*) la CGT a fait des propositions à hauteur de 200 000 € répartis sur 3 ans (soit environ 67 000 € / an pendant 3 ans).

2^{ème} thème : la Formation Professionnelle.

Globalement les Femmes et les Hommes ont le même nombre d'heures de formation, mais lorsque l'on regarde le contenu des formations on s'aperçoit que les formations qui débouchent sur des évolutions professionnelles et des promotions, les Hommes sont mieux lotis. La CGT a proposé de mettre un en place un catalogue précis et détaillé des formations "développement des compétences" qui indiquerait les modalités d'accès, la durée, la localisation et la prise en charge par l'employeur pour chaque formation.

3^{ème} thème : Promotion et/ou qualifications.

Les documents démontrent que les femmes sont majoritaires à LDC Bourgogne, mais les postes à responsabilités sont très majoritairement occupés par les Hommes. Et les femmes qui exercent des responsabilités sont sous qualifiées, et sous payées (*2 exemples flagrants : les chefs d'équipes devraient être maîtrise ; La RH ne fait pas partie des 10 plus grosses rémunérations*). La CGT demande simplement d'appliquer la Convention Collective sur les classifications, par paliers sur 3 ans (jusqu'à la fin de validité de l'accord) avec un budget de 5 000 € / an.

Résultats des négociations :

La Direction va mettre 20 000 € pour les 3 ans afin de réduire l'écart salarial entre les F & les H sur les 300 000 € nécessaires ! Toutes les autres mesures prises sont de l'information ou des mesures obligatoires prévues dans le Code du Travail. Tous les syndicats sauf la CGT ont signé l'accord, leurs propositions étant inférieures à ce que donne la direction ?!

Il est dommageable de voir des élus du personnel ne pas travailler leurs sujets, de les entendre reconnaître qu'ils n'y comprennent rien, alors qu'ils refusent l'aide que leur propose l'association "FETE" subventionnée par l'Europe pour aider les syndicats et les entreprises à négocier l'égalité professionnelle pour la réduire avant de la supprimer.

A tous ceux qui n'ont pas voté pour la CGT, ne l'oubliez pas la prochaine fois. Vous ne votez pas pour des "copains"... vous votez pour élire vos représentants du personnel !

Celles et ceux qui défendent vos intérêts individuels et collectifs.